

**PERMISSION DE L'ÉDITEUR D'UNE REVUE OU D'UN LIVRE
POUR INCLURE UN ARTICLE DANS UN MÉMOIRE DE MAÎTRISE OU UNE THÈSE DE DOCTORAT**

Pour toute information complémentaire, consultez le *Guide de présentation et d'évaluation des mémoires et des thèses* sous l'option **Publications** de la section **Cheminement et encadrement** du site www.fesp.umontreal.ca.

1. Identification de la revue ou du livre (nom complet de l'ouvrage)

2. Identification de l'éditeur (nom complet et coordonnées de l'éditeur)

3. Identification de l'article

Auteur(s) :

Titre :

N° de la revue, page initiale et finale et date de publication :

4. Autorisation de l'éditeur (dans le cas où l'article est publié ou accepté pour publication) *

L'étudiant _____ est autorisé à inclure cet article dans

son mémoire de maîtrise / sa thèse de doctorat

qui a pour titre : _____

Éditeur

Signature

Date

* *Il n'est pas essentiel de compléter la section 4 : en lieu et place de la signature de l'éditeur, on peut aussi annexer une lettre ou un courriel d'autorisation de sa part.*